

## Département de l'Aisne

### Commune de Montreuil aux Lions

#### COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 décembre 2018

**L'an deux mille dix-huit et le premier décembre, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13.

Date de convocation du conseil municipal : 22 novembre 2018.

**Présents** : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Charles BENOIT, Monsieur Jean-Pierre DER SARKISSIAN, Madame Martine LOISEL, Monsieur Gérard THERON.

**Absents excusés représentés** : Madame Virginie HELBECQUE par Monsieur Gérard THERON Madame Maureen LEAL par Monsieur Olivier DEVRON.

**Absents excusés non représentés** : Madame Catherine CHARLES ALFRED, Madame Patricia LAMI, Madame Stéphanie GUEMMI.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Christian REGAL.

La séance est ouverte à 11 heures 00

donne lecture du compte-rendu du 13 octobre 2018

#### **Subvention exceptionnelle à l'école de Montreuil-aux-Lions - Sortie à Vaux-Le-Vicomte**

Monsieur le Maire informe les membres qu'il a reçu une demande de subvention pour un projet à l'école de Montreuil-aux-Lions.

Le projet est une sortie au Château de Vaux-le-Vicomte pour 2 classes de primaire.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€, mais demande que le reste à charge pour les parents soit le moins élevé possible.

Après en avoir délibéré les membres acceptent le montant ci-dessus.

Votée à l'unanimité.

#### **Subvention exceptionnelle à l'école de Montreuil-aux-Lions - Stage de cirque**

Monsieur le Maire informe les membres qu'il a reçu une demande de subvention pour un projet à l'école maternelle de Montreuil-aux-Lions.

Le projet consiste en des séances de cirque, avec un intervenant habitant la commune, pour 2 classes.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant 525 € soit la moitié du projet.

Après en avoir délibéré les membres acceptent le montant ci-dessus.  
Votée à l'unanimité.

### **Convention 30 millions d'amis**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu par la fondation 30 millions d'amis concernant une campagne de stérilisation des chats errants.

La fondation demande une participation financière à hauteur de 50% du coût des actes de stérilisation soit 700€ pour 20 chats.

Après en avoir délibéré, les membres acceptent de passer une convention avec la Fondation 30 millions d'amis et autorisent le Maire à signer cette convention.

Votée 9 pour et 1 abstention.

### **Vidéoprotection sur le territoire communal**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'avancée du projet de vidéoprotection sur le territoire intercommunal.

Il fait savoir que les conseillers communautaires se sont engagés d'une part sur un projet de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire au travers d'un diagnostic réalisé par la gendarmerie il y a quelque temps et d'autre part qu'ils ont pris une délibération à l'unanimité des membres présents le 23 octobre 2018 pour retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une prestation qui comprend une mission de diagnostic, d'études de faisabilité, d'accompagnement à la consultation et de suivi des travaux, pour la mise en place d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire de la Communauté de Communes.

L'AMO est passé dans toutes les communes concernées par le projet les 12 – 13 – 14 octobre 2018 afin de préparer le dossier qui sera déposé à la Préfecture qui réunit la commission accordant l'installation des caméras de vidéoprotection le 12 décembre 2018.

Le dossier est intercommunal mais il est composé d'un fichier par commune dès lors qu'une caméra est posée sur son territoire et ce qu'elle soit communale ou intercommunale.

Pour que la Communauté de Communes puisse finaliser le dossier pour la Préfecture, les communes concernées par le projet doivent prendre une délibération autorisant le Maire à engager les démarches de déploiement d'un système de vidéoprotection sur son territoire.

Il est également précisé qu'un appel d'offres unique sera lancé par la Communauté de Communes comportant les caméras communales et intercommunales et que la Communauté de Communes effectuera les demandes de subvention.

Les communes qui ont souhaité installer des caméras communales régleront le reliquat du coût de ces dernières déductions faites des subventions obtenues par la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Autorise le Maire à signer tous les documents qui permettront d'engager les démarches pour le déploiement d'un système de vidéoprotection sur le territoire de leur commune
- Valide que ce projet soit porté par la Communauté de Communes du Canton de Charly
- Valide le principe d'un appel d'offres unique réalisé par la Communauté de Communes

- Valide que le règlement du montant des caméras communales s'effectuera déduction faite des subventions obtenues par la Communauté de Communes.  
Votée à 9 pour et 1 abstention.

### **Indemnités de conseil 2018**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une indemnité de conseil est attribuée chaque année au receveur de la trésorerie de Charly sur Marne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de verser à Madame MARTIN, receveur de la Trésorerie de Charly sur Marne du 1er janvier au 31 décembre 2018, l'indemnité de conseil qui s'élève à la somme de 453.33 € brut soit 410.15 € net.

Votée à l'unanimité.

### **TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE**

Monsieur le Maire propose au Conseil de revaloriser les tarifs des concessions du cimetière. Il est proposé les tarifs et les durées suivants :

#### Concessions nouvelles pour inhumation (2m<sup>2</sup>) et caverne (1m<sup>2</sup>):

- 15 ans : 90 €
- 30 ans : 180 €
- 50 ans : 300 €

#### Concessions anciennes reprises ou échues (2m<sup>2</sup>) :

- 15 ans : 700 €
- 30 ans : 800 €
- 50 ans : 900 €

#### Concessions au colombarium :

- 15 ans : 300 €
- 30 ans : 600 €
- 50 ans : 1 000 €

#### Jardin du souvenir :

Taxe de dispersion : 50 € (incluant la plaque du souvenir nominative).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent les tarifs ci-dessus.

Votée à l'unanimité.

### **Adhésion de la commune de Monthiers au SIVU de la Picoterie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Sivu de la Picoterie lors de sa séance du 22 octobre 2018 a délibéré pour l'adhésion de la commune de Monthiers.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte l'adhésion de la commune de Monthiers.

Votée à l'unanimité.

### **Convention aménagement de la RD 16 avec le Conseil Départemental**

Monsieur le Maire fait lecture du projet de convention avec le Conseil Départemental concernant l'aménagement de la RD16.

Cette convention porte sur l'aménagement de la deuxième tranche qui consiste en :

- la création d'un trottoir côté droit dans le sens des PR croissants délimité par un ouvrage de recueil des eaux de type CC2,

Après en avoir délibéré les membres du conseil autorisent le maire à signer cette convention.

Votée à l'unanimité.

### **Questions diverses**

Mr DER SARKISSIAN prend la parole afin d'informer les membres que les riverains de la rue de la Savoie sont très satisfaits des travaux.

Il fait part que le ralentisseur installé dans la rue de l'église pour les travaux de l'église est très dangereux. Mr SAROUL, répond que ce sujet est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de chantier avec le maître d'oeuvre. Il sera prévu une traversée de route afin d'enfouir le câble qui alimente l'église. Mr SAROUL précise qu'une signalisation a été faite.

Monsieur REGAL fait savoir que les illuminations de Noël ont été mises en place. Il y a en tout 50 motifs en LED dont 5 grands.

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux des différentes rues de la commune. Il tient à remercier Mr SAROUL pour son implication. Le fleurissement a été validé.

Monsieur le Maire remercie également Mr MAROT pour la rétrocession d'une partie de son terrain rue de la Savoie et en contre partie la mairie a pris en charge les barrières et le portail que nous avons dû enlever suite aux travaux.

Monsieur le Maire remercie également Mr ANTOINE pour la servitude concernant les travaux de drainage sur la route de Marigny. Un captage d'eau a été fait au point le plus bas de la route. Un devis est en cours pour le reprofilage des 2 fossées de la route. Durant ces travaux 2 barrières ont été volées et des panneaux de signalisation abîmés par le passage des voitures.

Monsieur le Maire tiens à signaler que certains habitants, heureusement peu nombreux, de la rue du parc, s'obstinent à se garer dans les parterres non aménagés à cet effet et ne respectent pas la signalisation.

Monsieur le Maire informe des différentes manifestations :

- Remise des colis aux anciens le 8 décembre 2018 à la salle polyvalente,
- Après-midi jeux de société, de 14h à 19h, par l'Association des Lionceaux le dimanche 9 décembre 2018 à la salle polyvalente
- Noël des enfants de l'école offert par la mairie et le CCAS le mardi 18 décembre 2018
- Voeux de la Municipalité le samedi 12 janvier 2019 à 12h à la salle polyvalente

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont oeuvré pour l'exposition du 11 novembre. Une exposition de qualité avec des documents exceptionnels.

Mr CORDIER prend la parole et informe les membres que l'entreprise WIAME a rebouché les trous au poteau d'incendie dans le chemin menant à la ferme de la Loge. Il signale que sa plateforme de retournement commence à se dégrader suite aux passages des camions. Monsieur SAROUL va contacter l'entreprise WIAME.

A 11h45 l'ordre du jour est épuisé la séance est levée.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil-aux-Lions, pour être affiché le 04 décembre 2018, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Olivier DEVRON